

Commune d'Olemps

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
En exercice :	23
Présents :	16
Représentés :	4
Absents :	3
Ayant pris part au vote :	19

Séance publique du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 février, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Sandrine AUBRY, Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER.

Mrs. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Pascal PRINGAULT, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

M. Yohan ENCAUSSE représenté par M. Edmond ROUTABOUL
Mme Françoise GALEOTE représentée par Mme Francine TEISSIER
M. Dominique ROMULUS représenté par Mme Ghislaine CRAYSSAC
Mme Huguette THERON-CANUT représentée par M. Jean GARGUILLO

Absents :

Mme Karine MINIC
M. Michel PELLETIER
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : M. Edmond ROUTABOUL

**Délibération n°
DL20240302**

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

M. Pierre MALGOUYRES, rapporteur, présente aux membres de l'assemblée délibérante le compte administratif 2023 du budget principal de la Commune.

Le compte administratif détaille, en section de fonctionnement comme en section d'investissement, l'ensemble des opérations budgétaires et comptables réalisées en 2023 au budget principal, tant en recettes qu'en dépenses.

M. le rapporteur précise que le compte administratif 2023 est concordant avec le compte de gestion 2023 établi par le receveur municipal.

Madame le Maire ayant quitté la séance, c'est le 5ème adjoint délégué aux Finances et à l'Administration Générale, M. Pierre MALGOUYRES, qui préside le conseil et soumet au vote le compte administratif 2023 du budget principal de la Commune, qui reprend de manière synthétique les éléments présentés ci-dessous.

RESULTAT DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES			RESULTAT 2023
		Crédits 2023	CA 2023	%	Crédits 2023	CA 2023	%	
	FONCTIONNEMENT	2 352 582,00 €	2 045 227,10 €	87%	2 352 582,00 €	2 494 165,28 €	106%	448 938,18 €
	INVESTISSEMENT	4 796 385,25 €	1 173 539,05 €	24%	4 796 385,25 €	1 787 473,51 €	37%	613 934,46 €
	TOTAL REALISATIONS 2023	7 148 967,25 €	3 218 766,15 €	45%	7 148 967,25 €	4 281 638,79 €	60%	1 062 872,64 €
								Résultat CA 2023 : 1 062 872,64 €
RESTES A REALISER à reporter en 2024	INVESTISSEMENT		711 043,99 €			187 798,98 €		- 523 245,01 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT		2 045 227,10 €			2 494 165,28 €		448 938,18 €
	INVESTISSEMENT		1 884 583,04 €			1 975 272,49 €		90 689,45 €
								RESULTAT CUMULE 2023
			3 929 810,14 €				4 469 437,77 €	539 627,63 €

Où l'exposé de M. Pierre MALGOUYRES, le conseil municipal, constatant au moment du vote l'absence de Madame le Maire, et à l'unanimité des votants, adopte le compte administratif 2023 du budget principal de la Commune.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance,
Edmond ROUTABOUL



Délibération certifiée exécutoire par : **12 MARS 2024**

- Sa transmission en Préfecture le :

- Sa publication :

- o Affichée le : **12 MARS 2024**
- o Retirée le :